



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro spécial



Date de publication : 18 janvier 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION GRAND EST

Numéro spécial

Agence Régionale de Santé

ARRETE n° 2017- 0187 du 17 janvier 2017 fixant le bilan quantifié de l'offre de soins

Date de publication : le 18 janvier 2017

Direction Générale

ARRETE n° 2017-0187 du 17 JAN. 2017
fixant le bilan quantifié de l'offre de soins

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

GRAND EST

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L 6122-9 et R 6122-30,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 susvisée,

VU la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients et à la santé et aux territoires et notamment son article 35,

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République notamment son article 136,

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales des professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

VU Vu le décret en date du 8 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Christophe LANNELONGUE, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est,

VU l'arrêté n° 2010-826 du 7 octobre 2010 portant définition des nouveaux territoires de santé de la région Alsace,

VU l'arrêté n° 2010-654 du 7 octobre 2010 définissant les territoires de santé de la région Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté n° 2010-391 du 25 novembre 2010 définissant les limites des territoires de santé de la région Lorraine,

VU l'arrêté n° 2012-49 du 30 janvier 2012 modifié fixant le projet régional de santé de la région Alsace,

VU l'arrêté n° 2012-0779 du 20 juillet 2012 modifié portant adoption du schéma régional d'organisation des soins - projet régional de santé de la région lorraine (SROS-PRS),

VU l'arrêté n° 2012-360 du 13 avril 2012 modifié fixant le schéma régional de l'organisation des soins de la région Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté n° 2016-2825 du 17 novembre 2016 fixant pour l'année 2017, les périodes de dépôt pour les demandes d'autorisation et le cas échéant, de renouvellement d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds relevant des schémas Régionaux d'organisation des soins de l'ARS Grand Est,

ARRETE

Article 1^{er} : le bilan quantifié de l'offre de soins de la région Grand Est est établi, pour la période de dépôt du 1^{er} février au 31 mars 2017, conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté, à savoir :

- ✓ Annexe 1 : Ex-région Alsace
 - Bilan, en nombre d'implantations des activités de soins
 - Bilan, en nombre d'implantations et nombre d'appareils, des équipements matériels lourds soumis à autorisation.
- ✓ Annexe 2 : Ex-région Champagne-Ardenne
 - Bilan, en nombre d'implantations des activités de soins
 - Bilan, en nombre d'appareils, des équipements matériels lourds
- ✓ Annexe 3 : Ex-région Lorraine
 - Bilan, en nombre d'implantations des activités de soins
 - Bilan, en nombre d'appareils, des équipements matériels lourds

Article 2 : la liste des activités de soins concernées est la suivante :

- ✓ Médecine,
- ✓ Chirurgie,
- ✓ Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale,
- ✓ Psychiatrie,
- ✓ Soins de suite et de réadaptation,
- ✓ Soins de longue durée,
- ✓ Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie,
- ✓ Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale
- ✓ Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités de diagnostic prénatal,
- ✓ Médecine d'urgence,
- ✓ Réanimation,
- ✓ Traitement du cancer,
- ✓ Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales.

Article 3 : la liste des équipements matériels lourds concernés est la suivante :

- ✓ Scanographes à utilisation médicale
- ✓ Appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique
- ✓ Caméras à scintillation munies ou non de détecteurs d'émissions de positons en coïncidence, tomographes à émissions de positons, caméra à positons
- ✓ Caisson hyperbare

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article R 6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Ce document fera l'objet d'un affichage au siège de l'agence régionale de santé Grand Est à Nancy ainsi que sur les sites de l'agence régionale de santé de Châlons-en-Champagne et de Strasbourg.

Article 5 : La directrice de l'offre sanitaire de l'agence régionale de santé Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif ou par voie de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Grand est

Christophe LANNELONGUE

ANNEXES

A - Bilan quantifié de l'offre relatif aux activités de soins

B – Bilan quantifié de l'offre relatif aux équipements matériels lourds

Période de dépôt des demandes : du 1^{er} février au 31 mars 2017

ANNEXE 1

Ex-région ALSACE

A - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux activités de soins implantées dans l'ex-région Alsace au 15 janvier 2017

Période de réception des demandes : du 1^{er} février au 31 mars 2017

1° Médecine :

1.1 Médecine hors HAD :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1 Implantations dans l'activité de soins : - dont structures d'anesthésie ambulatoires autonomes</p>	<p>8 1</p>	<p>7 ou 8 1</p>	<p>Non Non</p>
<p>n° 2 Implantations dans l'activité de soins : - dont structures d'anesthésie ambulatoires autonomes</p>	<p>16* 1</p>	<p>12 à 15 1</p>	<p>Non Non</p>
<p>n° 3 Implantations dans l'activité de soins : - dont structures d'anesthésie ambulatoires autonomes</p>	<p>9 0</p>	<p>8 ou 9 0</p>	<p>Non Non</p>
<p>n° 4 Implantations dans l'activité de soins : - dont structures d'anesthésie ambulatoires autonomes</p>	<p>10 0</p>	<p>10 0</p>	<p>Non Non</p>
<p>Délégation territoriale Alsace Implantations dans l'activité de soins : - dont structures d'anesthésie ambulatoires autonomes</p>	<p>43 2</p>	<p>37 à 42 2</p>	

* Opération de regroupement d'ES

1.2 Médecine exercée sous forme de structure d'hospitalisation à domicile polyvalente :
(à titre indicatif) :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1	1	1	Non
n° 2	2	2	Non
n° 3	1	1	Non
n° 4	1	1	Non
Délégation territoriale Alsace	5	5	

Le développement de prises en charge spécialisées dans le cadre des structures d'HAD à caractère généraliste existantes est à rechercher.

2° Chirurgie :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1	5	5	Non
n° 2	13*	12 à 10	Non
n° 3	5	5 ou 4	Non
n° 4	7**	6	Non
Délégation territoriale Alsace	30	28 à 25	

* Opération de regroupement d'ES sur un site unique

** Suppression programmée d'une implantation dans le cadre d'une restructuration architecturale.

3° Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
n° 1			
Implantations dans l'activité de soins :			
- gynécologie-obstétrique (niveau 1)	1	1	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	Non
- gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	0	0	Non
n° 2			
Implantations dans l'activité de soins :			
- gynécologie-obstétrique (niveau 1)	1	1	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	2	2	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	0	0	Non
- gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	1	1	Non
- structure d'HAD spécialisée (à titre indicatif)	1	1	Non
n° 3			
Implantations dans l'activité de soins :			
- gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	1 ou 2	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	1 ou 0	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	Non
- gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	0	0	Non
n° 4			
Implantations dans l'activité de soins :			
- gynécologie-obstétrique (niveau 1)	3	4 ou 3	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	0 ou 1	Non
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	0	0	Non
- gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	1	1	Non
Délégation territoriale Alsace			
Implantations dans l'activité de soins :			
- gynécologie-obstétrique (niveau 1)	7	6 à 8	
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	4	3 à 5	
- gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	2	2	
- gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	2	2	
- structure d'HAD spécialisée (à titre indicatif)	1	1	

4° **Psychiatrie** (une implantation de psychiatrie générale et une implantation de psychiatrie infanto - juvénile sur un même site sont comptabilisées pour deux implantations) :

4.1 **Psychiatrie générale** :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins, dont :</p> <p>- hospitalisation complète</p> <p>- alternatives :</p> <p>> <i>hospitalisation de jour</i></p> <p>> <i>hospitalisation de nuit</i></p> <p>> <i>services de placement familial thérapeutique</i></p> <p>> <i>appartements thérapeutiques</i></p> <p>> <i>centres de crise</i></p> <p>> <i>centres de post-cure</i></p>	<p>1</p> <p>9</p> <p>8</p> <p>1</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>10</p> <p>8</p> <p>1</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins, dont :</p> <p>- hospitalisation complète</p> <p>- alternatives :</p> <p>> <i>hospitalisation de jour</i></p> <p>> <i>hospitalisation de nuit</i></p> <p>> <i>services de placement familial thérapeutique</i></p> <p>> <i>appartements thérapeutiques</i></p> <p>> <i>centres de crise</i></p> <p>> <i>centres de post-cure</i></p>	<p>3</p> <p>16</p> <p>15</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>3</p> <p>19</p> <p>16</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins, dont :</p> <p>- hospitalisation complète</p> <p>- alternatives :</p> <p>> <i>hospitalisation de jour</i></p> <p>> <i>hospitalisation de nuit</i></p> <p>> <i>services de placement familial thérapeutique</i></p> <p>> <i>appartements thérapeutiques</i></p> <p>> <i>centres de crise</i></p> <p>> <i>centres de post-cure</i></p>	<p>3</p> <p>10</p> <p>7</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>3</p> <p>10</p> <p>7</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins, dont :</p> <p>- hospitalisation complète</p> <p>- alternatives :</p> <p>> <i>hospitalisation de jour</i></p> <p>> <i>hospitalisation de nuit</i></p> <p>> <i>services de placement familial thérapeutique</i></p> <p>> <i>appartements thérapeutiques</i></p> <p>> <i>centres de crise</i></p> <p>> <i>centres de post-cure</i></p>	<p>2</p> <p>8</p> <p>6</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>2</p> <p>9</p> <p>7</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>

Délégation territoriale Alsace			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	9	9	
- alternatives :	43	48	
> hospitalisation de jour	36	38	
> hospitalisation de nuit	1	1	
> services de placement familial thérapeutique	1	1	
> appartements thérapeutiques	5	7	
> centres de crise	0	1	
> centres de post-cure	0	0	

4.2 Psychiatrie infanto-juvénile :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	1	1	Non
- alternatives :	6	6	Non
> hospitalisation de jour	6	6	Non
> hospitalisation de nuit	0	0	Non
> services de placement familial thérapeutique	0	0	Non
> appartements thérapeutiques	0	0	Non
> centres de crise	0	0	Non
> centres de post-cure	0	0	Non
n° 2			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	2	1	Non
- alternatives :	5	5	Non
> hospitalisation de jour	5	5	Non
> hospitalisation de nuit	0	0	Non
> services de placement familial thérapeutique	0	0	Non
> appartements thérapeutiques	0	0	Non
> centres de crise	0	0	Non
> centres de post-cure	0	0	Non
n° 3			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	1	1	Non
- alternatives :	3	4	Non
> hospitalisation de jour	3	4	Non
> hospitalisation de nuit	0	0	Non
> services de placement familial thérapeutique	0	0	Non
> appartements thérapeutiques	0	0	Non
> centres de crise	0	0	Non
> centres de post-cure	0	0	Non

n°4			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	1	1	Non
- alternatives :	4	5	Non
> hospitalisation de jour	4*	5	Non
> hospitalisation de nuit	0	0	Non
> services de placement familial thérapeutique	0	0	Non
> appartements thérapeutiques	0	0	Non
> centres de crise	0	0	Non
> centres de post-cure	0	0	Non
Délégation territoriale Alsace			
Implantations dans l'activité de soins, dont :			
- hospitalisation complète	5	4	
- alternatives :	18	20	
> hospitalisation de jour	18	20	
> hospitalisation de nuit	0	0	
> services de placement familial thérapeutique	0	0	
> appartements thérapeutiques	0	0	
> centres de crise	0	0	
> centres de post-cure	0	0	

* Création d'un hôpital de jour pour adolescents (Mulhouse) sur la base d'une organisation concertée entre les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile intervenant dans la zone de proximité.

5° Soins de suite et de réadaptation :

Territoire de santé n° 1 :

Soins de suite et de réadaptation	Nombre d'implantations autorisées	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre

Toutes implantations SSR (spécialisées et non spécialisées)	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
	11	12	Non

Mentions spécialisées	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
Affections de l'appareil locomoteur	1	1	Non
Affections du système nerveux	1	1	Non
Affections cardio-vasculaires	1	1	Non
Affections respiratoires	0	1	Non
Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	1	1	Non
Affections onco-hématologiques	0	0	Non
Affections des brûlés	0	0	Non
Affections liées aux conduites addictives	2	2	Non
Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	3	Non
Prise en charge des enfants	0	0	Non

Territoire de santé n° 2 :

Soins de suite et de réadaptation	Nombre d'implantations autorisées	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
--	--	--

Toutes implantations SSR (spécialisées et non spécialisées)	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
	17	17	Non

Mentions spécialisées	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
Affections de l'appareil locomoteur	1	2	Non
Prise en charge des enfants	1	1	Non
Affections du système nerveux	2	1 ou 2	Non
Prise en charge des enfants	1	1	Non
Affections cardio-vasculaires	2	2	Non
Affections respiratoires	2	2	Non
Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	1	1	Non
Affections onco-hématologiques	1	1	Non
Affections des brûlés	0	0	Non
Affections liées aux conduites addictives	0	0	Non
Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	Non

Territoire de santé n° 3 :

Soins de suite et de réadaptation	Nombre d'implantations autorisées	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
--	--	--

Toutes implantations SSR (spécialisées et non spécialisées)	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
	15	16 ou 17	Non

Mentions spécialisées	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
Affections de l'appareil locomoteur	3	2 ou 3	Non
Affections du système nerveux	3	2 ou 3	Non
Affections cardio-vasculaires	0	1	Non
Affections respiratoires	0	1	Non
Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	2	2	Non
Affections onco-hématologiques	1	1	Non
Affections des brûlés	0	0	Non
Affections liées aux conduites addictives	0	0	Non
Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	Non
Prise en charge des enfants	0	0	Non

Territoire de santé n° 4 :

Soins de suite et de réadaptation	Nombre d'implantations autorisées	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
--	--	--

Toutes implantations SSR (spécialisées et non spécialisées)	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
	15	15	Non

Mentions spécialisées	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
Affections de l'appareil locomoteur	2	2	Non
Prise en charge des enfants	1	1	Non
Affections du système nerveux	2	2	Non
Prise en charge des enfants	1	1	Non
Affections cardio-vasculaires	2	2	Non
Affections respiratoires	1	1	Non
Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	1	1	Non
Prise en charge des enfants	1	1	Non
Affections onco-hématologiques	1	1	Non
Affections des brûlés	0	0	Non
Affections liées aux conduites addictives	1	1	Non
Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	Non

6° Soins de longue durée :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui / Non
n° 1	6	7	Non
n° 2	5	5	Non
n° 3	5	5	Non
n° 4	5	6	Non
Délégation territoriale Alsace	21	23	

7° Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie interventionnelle, en cardiologie

7.1 Rythmologie interventionnelle (actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation, y compris la pose de dispositifs de prévention de la mortalité liée à des troubles du rythme) :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1	1	1	Non
n° 2	2	2	Non
n° 3	1	1	Non
n° 4	1	1	Non
Délégation territoriale Alsace	5	5	

7.2 Cardiopathies de l'enfant (y compris les éventuelles réinterventions à l'âge adulte sur les cardiopathies congénitales, à l'exclusion des actes réalisés en urgence) :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1	0	0	Non
n° 2	2	1 ou 2	Non
n° 3	0	0	Non
n° 4	0	0	Non
Délégation territoriale Alsace	2	1 ou 2	

7.3 Autres cardiopathies de l'adulte (dont angioplasties coronaires) :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1	1	1	Non
n° 2	2	2	Non
n° 3	2*	2	Non
n° 4	2	2	Non
Délégation territoriale Alsace	7	7	

* Sous réserve de l'exploitation de ces implantations dans le cadre d'une structure de coopération commune aux deux établissements autorisés du territoire.

8° Médecine d'urgence :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > SAMU > SMUR > SMUR néonatal pédiatrique > Structure des urgences > Structure des urgences pédiatriques 	<p>0</p> <p>3</p> <p>0</p> <p>3</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>3</p> <p>0</p> <p>3</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > SAMU > SMUR > SMUR néonatal pédiatrique > Structure des urgences > Structure des urgences pédiatriques 	<p>1</p> <p>1 + 1 hélicoptéré</p> <p>1</p> <p>5</p> <p>1</p>	<p>1</p> <p>1 + 1 hélicoptéré</p> <p>1</p> <p>5 ou 4</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > SAMU > SMUR > SMUR néonatal pédiatrique > Structure des urgences > Structure des urgences pédiatriques 	<p>0</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>4*</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>2</p> <p>0</p> <p>3</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n°4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > SAMU > SMUR > SMUR néonatal pédiatrique > Structure des urgences > Structure des urgences pédiatriques 	<p>1</p> <p>1 + 1 hélicoptéré</p> <p>0</p> <p>7*</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>1 + 1 hélicoptéré</p> <p>0</p> <p>6</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>Délégation territoriale Alsace</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > SAMU > SMUR > SMUR néonatal pédiatrique > Structure des urgences > Structure des urgences pédiatriques 	<p>2</p> <p>7+ 2 hélicoptérés</p> <p>1</p> <p>19</p> <p>1</p>	<p>2</p> <p>7+ 2 hélicoptérés</p> <p>1</p> <p>16 à 17</p> <p>1</p>	

* Suppressions programmées d'implantations dans le cadre de restructurations architecturales.

9° Réanimation :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Réanimation adulte</p> <p>> Réanimation pédiatrique</p> <p>> Réanimation pédiatrique spécialisée</p>	<p>2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1 ou 2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Réanimation adulte</p> <p>> Réanimation pédiatrique</p> <p>> Réanimation pédiatrique spécialisée</p>	<p>2</p> <p>0</p> <p>1</p>	<p>2 ou 3</p> <p>0</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Réanimation adulte</p> <p>> Réanimation pédiatrique</p> <p>> Réanimation pédiatrique spécialisée</p>	<p>1</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1 ou 2</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>n° 4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Réanimation adulte</p> <p>> Réanimation pédiatrique</p> <p>> Réanimation pédiatrique spécialisée</p>	<p>1</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>Délégation territoriale Alsace</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Réanimation adulte</p> <p>> Réanimation pédiatrique</p> <p>> Réanimation pédiatrique spécialisée</p>	<p>6</p> <p>0</p> <p>1</p>	<p>5 ou 8</p> <p>0</p> <p>1</p>	

10° Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre	
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non	
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hémodialyse en centre pour adultes > Hémodialyse en centre pour enfants > Dialyse médicalisée > Autodialyse > Traitement à domicile (hémodialyse ou DP) 	<p>2</p> <p>0</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>2 ou 3</p> <p>0</p> <p>2 ou 3</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>	
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hémodialyse en centre pour adultes > Hémodialyse en centre pour enfants > Dialyse médicalisée > Autodialyse > Traitement à domicile (hémodialyse ou DP) 	<p>3</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>3</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>	
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hémodialyse en centre pour adultes > Hémodialyse en centre pour enfants > Dialyse médicalisée > Autodialyse > Traitement à domicile (hémodialyse ou DP) 	<p>1</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>1</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>	
<p>n° 4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hémodialyse en centre pour adultes > Hémodialyse en centre pour enfants > Dialyse médicalisée > Autodialyse > Traitement à domicile (hémodialyse ou DP) 	<p>2</p> <p>0</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>2</p> <p>0</p> <p>2 ou 3</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>	
<p>Délégation territoriale Alsace</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Hémodialyse en centre pour adultes > Hémodialyse en centre pour enfants > Dialyse médicalisée > Autodialyse > Traitement à domicile (hémodialyse ou DP) 	<p>8</p> <p>1</p> <p>8</p> <p>7</p> <p>1</p>	<p>8 ou 9</p> <p>1</p> <p>7 à 9</p> <p>7</p> <p>1</p>		

11° Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités de diagnostic prénatal :

11.1 Activités biologiques d'AMP :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1 Implantations dans l'activité de soins : > Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle</p>	1	0 à 1	Non
<p>n° 2 Implantations dans l'activité de soins : > Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle > Activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation > Conservation des embryons en vue d'un projet parental > Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don > Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don > Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci > Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux</p>	4 1 1 1 1 1 1	4 1 1 1 1 1 1	Non Non Non Non Non Non Non
<p>n° 3 Implantations dans l'activité de soins : > Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle</p>	2	2	Non
<p>n° 4 Implantations dans l'activité de soins : > Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle > Activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation > Conservation des embryons en vue d'un projet parental > Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don > Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don > Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci > Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux</p>	4 1 1 0 0 0 1	4 1 1 0 0 0 1	Non Non Non Non Non Non Non

11.2 Activités cliniques d'AMP :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1 Implantations dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 2 Implantations dans l'activité de soins :			
> Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	1	1	Non
> Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	Non
> Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	Non
> Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	Non
> Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	Non
n° 3 Implantations dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 4 Implantations dans l'activité de soins :			
> Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	1	1	Non
> Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	Non
> Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	Non
> Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	Non
> Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	Non

11.3 Activités de diagnostic prénatal :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1 Implantations dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 2 Implantations dans l'activité de soins : > Analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire > Analyses de génétique moléculaire > Analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses > Analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1 1 2 1	1 1 2 1	Non Non Non Non
n° 3 Implantations dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 4 Implantations dans l'activité de soins : > Analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire > Analyses de génétique moléculaire > Analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses > Analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1 0 0 1	1 0 0 1	Non Non Non Non

12° Traitement du cancer :

12.1 Chirurgie des cancers :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Sein</p> <p>> Digestif</p> <p>> Urologie</p> <p>> Gynécologie</p> <p>> ORL, maxillo-faciales</p> <p>> Thorax</p>	2 3 2 1 0 0	2 3 2 1 0 0	Non Non Non Non Non Non
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Sein</p> <p>> Digestif</p> <p>> Urologie</p> <p>> Gynécologie</p> <p>> ORL, maxillo-faciales</p> <p>> Thorax</p>	5 7 4 4 4 2	5 7 à 5 4 à 3 4 4 2	Non Non Non Non Non Non
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Sein</p> <p>> Digestif</p> <p>> Urologie</p> <p>> Gynécologie</p> <p>> ORL, maxillo-faciales</p> <p>> Thorax</p>	2 3 1 1 1 1	2 3 1 1 1 1	Non Non Non Non Non Non
<p>n° 4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Sein</p> <p>> Digestif</p> <p>> Urologie</p> <p>> Gynécologie</p> <p>> ORL, maxillo-faciales</p> <p>> Thorax</p>	2 3 2 2 2 1	3 3 3 2 2 1	Non Non Non Non Non Non
<p>Délégation territoriale Alsace</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> Sein</p> <p>> Digestif</p> <p>> Urologie</p> <p>> Gynécologie</p> <p>> ORL, maxillo-faciales</p> <p>> Thorax</p>	11 16 9 8 7 4	12 16 à 14 10 à 9 8 7 4	

12.2 Radiothérapie externe, curiethérapie :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1 Implantations dans l'activité de soins : > <i>Radiothérapie adultes</i> > <i>Radiothérapie enfants</i> > <i>Curiethérapie</i>	0 0 0	0 0 0	Non Non Non
n° 2 Implantations dans l'activité de soins : > <i>Radiothérapie adultes</i> > <i>Radiothérapie enfants</i> > <i>Curiethérapie</i>	2 1 1	2 1 1	Non Non Non
n° 3 Implantations dans l'activité de soins : > <i>Radiothérapie adultes</i> > <i>Radiothérapie enfants</i> > <i>Curiethérapie</i>	1 0 0	1 0 0	Non Non Non
n° 4 Implantations dans l'activité de soins : > <i>Radiothérapie adultes</i> > <i>Radiothérapie enfants</i> > <i>Curiethérapie</i>	1 0 0	1 0 0	Non Non Non
Délégation territoriale Alsace Implantations dans l'activité de soins : > <i>Radiothérapie adultes</i> > <i>Radiothérapie enfants</i> > <i>Curiethérapie</i>	4 1 1	4 1 1	

12.3 Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1 Implantations dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 2 Implantations dans l'activité de soins :	2	2	Non
n° 3 Implantations dans l'activité de soins :	1	1	Non
n° 4 Implantations dans l'activité de soins :	1	1	Non
Délégation territoriale Alsace Implantations dans l'activité de soins :	4	4	

12.4 Chimiothérapie ou autres traitements médicaux du cancer :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
<p>n° 1</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> <i>Oncologie adulte</i></p> <p>> <i>Oncologie pédiatrique</i></p>	2 0	2 0	Non Non
<p>n° 2</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> <i>Oncologie adulte</i></p> <p>> <i>Oncologie pédiatrique</i></p>	5 1	5 1	Non Non
<p>n° 3</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> <i>Oncologie adulte</i></p> <p>> <i>Oncologie pédiatrique</i></p>	2 0	2 0	Non Non
<p>n° 4</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> <i>Oncologie adulte</i></p> <p>> <i>Oncologie pédiatrique</i></p>	3* 0	2 0	Non Non
<p>Délégation territoriale Alsace</p> <p>Implantations dans l'activité de soins :</p> <p>> <i>Oncologie adulte</i></p> <p>> <i>Oncologie pédiatrique</i></p>	12 1	11 1	

* Suppression programmée d'une implantation dans le cadre d'une restructuration architecturale.

L'activité de chimiothérapie ne peut être mise en œuvre que dans les conditions et limites liées à la qualification des médecins exerçant dans l'établissement de santé telles que définies à l'article D. 6124-134 du CSP.

13° Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales :

Territoires de santé	Nombre d'implantations autorisées		Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Oui /Non
n° 1 Implantations (sites) dans l'activité de soins :	0	0	Non
n° 2 Implantations (sites) dans l'activité de soins :			
> <i>Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire</i>	1	1	Non
> <i>Analyses de génétique moléculaire</i>	4	4 (1)	Non
n° 3 Implantations (sites) dans l'activité de soins :			
> <i>Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire</i>	0	0	Non
> <i>Analyses de génétique moléculaire</i>	1	0 ou 1	Non
n° 4 Implantations (sites) dans l'activité de soins :			
> <i>Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire</i>	1	1	Non
> <i>Analyses de génétique moléculaire</i>	1	0 ou 1	Non

(1) : transitoire jusqu'au regroupement de deux implantations au sein de l'Institut régional du cancer

B - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux équipements matériels lourds implantés dans l'ex-région Alsace au 15 janvier 2017

Période de réception des demandes : du 1^{er} février au 31 mars 2017

1° Caméras à scintillation munies ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographes à émissions, caméras à positons :

Territoire de santé	Nombre d'implantations autorisées		Nombre d'appareils autorisés		Demandes nouvelles recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Au 15/01/2017	Objectif SROS	
n° 1					
Gamma caméra	1	1	3	3	Non
TEP	0	0	0	0	Non
n° 2					
Gamma caméra	3	3 - 4	7	7 - 8	Non
TEP	2	1 - 2	2	2	Non
n° 3					
Gamma caméra	1	1	2	2	Non
TEP	0	0 ou 1	0	0 ou 1	Non
n° 4					
Gamma caméra	2	2	3	3	Non
TEP	1	1	1	1	Non
Délégation territoriale Alsace					
Gamma caméra	7	7 - 8	15	15 - 16	
TEP	3	2 à 4	3	3 à 4	

2° Appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique :

Territoire de santé	Nombre d'implantations autorisées		Nombre d'appareils autorisés		Demandes nouvelles recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Au 15/01/2017	Objectif SROS	
n° 1	3	3	5	4 - 5	Non
n° 2	10	10	15	15	Non
n° 3	3	3	6	5 ou 6	Non
n° 4	4	4	7	7	Non
Délégation territoriale Alsace	20	20	33	31 - 33	

3° Scanographes à utilisation médicale :

Territoire de santé	Nombre d'implantations autorisées		Nombre d'appareils autorisés		Demandes nouvelles recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Au 15/01/2017	Objectif SROS	
n° 1	4	4	5	5	Non
n° 2	10	10	15	15	Non
n° 3	3	3	4	4	Non
n° 4	6	6 *	7	7 *	Non
Délégation territoriale Alsace	23	23	31	31	

* Autorisation d'implantation d'un appareil possible sur un site d'urgence non pourvu du territoire sous réserve du remplacement d'un scanographe existant par un IRM au sein du même territoire.

4° Caisson hyperbare :

Territoire de santé	Nombre d'implantations autorisées		Nombre d'appareils autorisés		Demandes nouvelles recevables dans la fenêtre
	Au 15/01/2017	Objectif SROS	Au 15/01/2017	Objectif SROS	
n° 1	0	0	0	0	Non
n° 2	1	1	1	1	Non
n° 3	0	0	0	0	Non
n° 4	0	0	0	0	Non
Délégation territoriale Alsace	1	1	1	1	

ANNEXE 2

Ex-région CHAMPAGNE-ARDENNE

A - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux activités de soins implantées dans l'ex-région Champagne-Ardenne au 15 janvier 2017

Période de réception des demandes : du 1^{er} février au 31 mars 2017

1- ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE (Y COMPRIS A TEMPS PARTIEL)

<u>Territoire de santé</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Territoire de santé Nord	Maximum (19+1)*	19	NON**
Territoire de santé Sud	Maximum 17	16	NON

*Un besoin exceptionnel pour l'activité de soins de médecine sur le territoire Nord a été reconnu lors de la CSOS du 20 mai 2016.

** un dossier, reconnu complet a été déposé lors de la précédente fenêtre. Il est en cours d'instruction.

ACTES TECHNIQUES DE MEDECINE AVEC ANESTHESIE GENERALE OU LOCOREGIONALE (Y COMPRIS A TEMPS PARTIEL)

<u>Territoire de santé</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Territoire de santé Nord	Maximum 16	14	NON
Territoire de santé Sud	Maximum 12	12	NON

2- ACTIVITE DE SOINS DE CHIRURGIE (Y COMPRIS AMBULATOIRE)

<u>Territoire de santé</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Territoire de santé Nord	Maximum 16	14	NON
Territoire de santé Sud	Maximum 10	10	NON

3- ACTIVITE DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Unités d'obstétrique	Territoire de santé nord : 1 à 2	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 2 à 3	Territoire de santé sud : 3	NON

Unités d'obstétrique et unités de néonatalogie sans soins intensifs	Territoire de santé nord : 2 à 3	Territoire de santé nord : 4	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON

Unités d'obstétrique et unités de néonatalogie avec soins intensifs	Territoire de santé nord : 1 à 2	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON

Unités d'obstétrique, de néonatalogie et de réanimation néonatale	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON

4- ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE

- Territoire de Santé Nord

Psychiatrie adulte

Modalités	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hospitalisation complète	5	5	NON
Hospitalisation de jour	7	7	NON
Hospitalisation de nuit	2	2	NON
Services de placement familial thérapeutique	2	2	NON
Appartements thérapeutiques	4 ou 5	5	NON
Centres de crise	0	0	NON
Centres de postcure psychiatrique	2	1	OUI

Psychiatrie infanto-juvénile

Modalités	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hospitalisation complète	3	3	NON
Hospitalisation de jour	8	8	NON
Hospitalisation de nuit	0	0	NON
Services de placement familial thérapeutique	2	2	NON
Appartements thérapeutiques	0	0	NON
Centres de crise	0	0	NON
Centres de postcure psychiatrique	0	0	NON

- Territoire de santé Sud

Psychiatrie adulte

Modalité	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hospitalisation complète	4	4	NON
Hospitalisation de jour	6	6	NON
Hospitalisation de nuit	2	2	NON
Services de placement familial thérapeutique	2	2	NON
Appartements thérapeutiques	1	1	NON
Centres de crise	0	0	NON
Centres de postcure psychiatrique	2	2	NON

Psychiatrie infanto-juvénile

Modalités	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hospitalisation complète	2	1	OUI
Hospitalisation de jour	7	6	OUI
Hospitalisation de nuit	0	0	NON
Services de placement familial thérapeutique	2	1	OUI
Appartements thérapeutiques	0	0	NON
Centres de crise	0	0	NON
Centres de postcure psychiatrique	0	0	NON

5- ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION FONCTIONNELLE

Territoire Nord

Modalités	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Tronc commun : soins de suite et de réadaptation	23	22	OUI
Mention spécialisée : « appareil locomoteur » y compris pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	4	4	NON
Mention spécialisée : « système nerveux » y compris pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	4	4	NON
Mention spécialisée : « cardio vasculaire » pour la modalité d'hospitalisation à temps complet	1*	1	NON
Mention spécialisée : « cardio vasculaire » pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	5	5	NON
Mention spécialisée : « respiratoire » pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	4	4	NON
Mention spécialisée : « système digestif, métabolique, endocrinien »	1*	1	NON
Mention spécialisée : « conduites addictives »	2*	1	OUI
Mention spécialisée : « enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans ou adolescents » associé à l'agrément des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux », y compris pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	2*	2	NON
Mention spécialisée « personnes âgées polypathologiques, dépendantes ou à risque de dépendance »	6	6	NON

* à vocation champardennaise

Territoire Sud

Modalités	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Tronc commun : soins de suite et de réadaptation	15	15	NON
Mention spécialisée « appareil locomoteur » y compris pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	5	5	NON
Mention spécialisée : « système nerveux » y compris pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	4	4	NON
Mention spécialisée « cardio vasculaire » pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	2	2	NON
Mention spécialisée « respiratoire » pour la modalité d'hospitalisation à temps partiel	2	2	NON
Mention spécialisée « conduites addictives »	1	1	NON
Mention spécialisée " Grands brûlés "	1*	1	NON
Mention spécialisée « personnes âgées polypathologiques, dépendantes ou à risque de dépendance »	4	4	NON

* à vocation champardennaise

6- ACTIVITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

<u>Territoire de santé</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Territoire de santé Nord	Maximum 8	8	NON
Territoire de santé Sud	Maximum 7	7	NON

7- ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE, PAR VOIE ENDOVASCULAIRE, EN CARDIOLOGIE

<u>Types d'actes</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Actes électrophysiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation, y compris la pose de dispositifs de prévention de la mortalité liée à des troubles du rythme.	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON
Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant y compris les éventuelles réinterventions à l'âge adulte sur les cardiopathies congénitales, à l'exclusion des actes réalisés en urgence.	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte.	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON

8- ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE D'URGENCE

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Structure d'aide médicale d'urgence	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 2	Territoire de santé sud : 2	NON

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Structure des urgences	Territoire de santé nord : 10	Territoire de santé nord : 10	NON
	Territoire de santé sud : 5	Territoire de santé sud : 5	NON

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Structure mobile d'urgence et de réanimation : SMUR	Territoire de santé nord : 8	Territoire de santé nord : 8	NON
	Territoire de santé sud : 5	Territoire de santé sud : 5	NON

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Antennes de SMUR	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Structure mobile d'urgence et de réanimation pédiatrique	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

	<u>Objectif en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Structure des urgences pédiatriques	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

9- ACTIVITE DE SOINS DE REANIMATION

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Unités de réanimation polyvalente	Territoire de santé nord : 4	Territoire de santé nord : 4	NON
	Territoire de santé sud : 3	Territoire de santé sud : 2	OUI

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Unité de réanimation pédiatrique	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

10- ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE

- Territoire de santé nord

Modalité	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hémodialyse en centre	2	2	NON
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	2	2	NON
Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	6	6	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou dialyse péritonéale	0	0	NON

- Territoire de santé sud

Modalité	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Hémodialyse en centre	2	2	NON
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	3	3	NON
Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	4	4	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou dialyse péritonéale	0	0	NON

11- ACTIVITE DE SOINS D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
<u>Activités cliniques</u>			
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Prélèvement de spermatozoïdes	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Transfert des embryons en vue de leur implantation	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	Territoire de santé nord : 0	Territoire de santé nord : 0	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
<u>Activités biologiques</u>			
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Territoire de santé nord : 4	Territoire de santé nord : 4	NON
	Territoire de santé sud : 1	Territoire de santé sud : 1	NON
Activités relatives à la fécondation in vitro sans et avec micromanipulation	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

Préparation, conservation et mise à disposition des ovocytes en vue d'un don	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Conservation à usage autologue des gamètes et de tissus germinaux	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Conservation des embryons en vue d'un projet parental	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	Territoire de santé nord : 0	Territoire de santé nord : 0	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

12- DIAGNOSTIC PRENATAL

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaires	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyses de génétique moléculaire	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Territoire de santé nord : 1	Territoire de santé nord : 1	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyses d'hématologie	Territoire de santé nord : 0	Territoire de santé nord : 0	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyse d'immunologie	Territoire de santé nord : 0	Territoire de santé nord : 0	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyse de biochimie, y compris les analyses portant sur marqueurs sériques maternels	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 2	OUI
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

13- TRAITEMENT DU CANCER

Chirurgie carcinologique

- Autorisations de chirurgie carcinologique :

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	7	7	NON
Sud	6	6	NON

- Autorisations de chirurgie carcinologique par activité à seuil:

Chirurgie mammaire

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	5 ou 6	6	NON
Sud	5	5	NON

Chirurgie digestive

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	7	7	NON
Sud	6	6	NON

Chirurgie urologique

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	5	6*	NON
Sud	6	6	NON

***Regroupement d'ES prévu**

Chirurgie gynécologique

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	4	5*	NON
Sud	4	5*	NON

*Regroupement d'ES prévu

Chirurgie ORL

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	4	5*	NON
Sud	2	2	NON

*Regroupement d'ES prévu

Chirurgie thoracique

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	2	2	NON
Sud	1	1	NON

Chimiothérapie

- Sites autorisés pour la chimiothérapie :

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	6	6	NON
Sud	4	4	NON

Radiothérapie externe

- Sites autorisés pour la radiothérapie :

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	2	2	NON
Sud	1	1	NON

- Possibilités d'externalisation dérogatoire d'un appareil unique :

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	1	1	NON
Sud	1	1	NON

Curiethérapie

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	2	2	NON
Sud	0	0	NON

Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées :

Territoire de santé	Nombre d'implantations prévues	Nombre d'implantations existantes	Demandes recevables
Nord	1	1	NON
Sud	1	1	NON

14- HOSPITALISATION A DOMICILE

<u>Territoire de santé</u>	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Nord	Territoire de santé nord : 7	Territoire de santé nord : 7	NON
Sud	Territoire de santé sud : 2	Territoire de santé sud : 2	NON

15- EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES

	<u>Objectif SROS en nombre d'implantations</u>	<u>Implantations autorisées</u>	<u>Nouvelles demandes recevables</u>
Analyses de cytogénétique	Territoire de santé nord : 3	Territoire de santé nord : 3	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON
Analyses de génétique moléculaire	Territoire de santé nord : 2	Territoire de santé nord : 2	NON
	Territoire de santé sud : 0	Territoire de santé sud : 0	NON

B - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux équipements matériels lourds implantés dans l'ex-région Champagne Ardennes au 15 janvier 2017

Période de réception des demandes : du 1^{er} février au 31 mars 2017

1- Scanographes à utilisation médicale

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS En nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Territoire Nord	12 à 16	16	NON
Territoire Sud	7 à 8	8	NON

2- Appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS En nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Territoire Nord	14	14	NON
Territoire Sud	8	8	NON

3- Caméras à scintillation munies ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, caméras à positons

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Territoire Nord	7	7	NON
Territoire Sud	4	3	OUI

4- Tomographes à émission positons

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Territoire Nord	2	2	NON
Territoire Sud	1	1	NON

5- Caisson hyperbare

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Territoire Nord	1	1	NON

ANNEXE 3

Ex-région LORRAINE

A - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux activités de soins implantées dans l'ex-région Lorraine au 31 décembre 2016

1- MEDECINE

Territoire de santé	Implantations prévues dans le SROS-PRS		Nombre d'implantations autorisées		Demandes nouvelles recevables
	Médecine	Dont médecine sous forme HAD exclusive	Médecine	Dont médecine sous forme HAD exclusive	
MEUSE	5 dont 2 avec HAD	0	4 dont 2 avec HAD	0	OUI
MEURTHE ET MOSELLE	19 dont 5 avec HAD	2	18 dont 5 avec HAD	2	OUI
MOSELLE	27 dont 5 avec HAD	1	27 dont 5 avec HAD	1	NON
VOSGES	14 dont 3 avec HAD	2	13 dont 3 avec HAD	2	OUI

2- CHIRURGIE

Territoire de santé	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	3	3	NON
MEURTHE ET MOSELLE	14 à 15	15	NON
MOSELLE	13	12	OUI
VOSGES	5	5	NON

3- GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

Territoire de Santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Gynécologie -obstétrique – type 1	0	0	NON
	Gynécologie -obstétrique + néonatalogie sans soins intensifs - type 2A	2	2	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs - type 2B	0	0	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs et réanimation néonatale - type 3	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Gynécologie-obstétrique - type 1	4	4	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie sans soins intensifs - type 2A	0	0	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs - type 2B	1	1	NON
	Gynécologie -obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs et réanimation néonatale - type 3	1	1	NON
MOSELLE	Gynécologie -obstétrique - type 1	3	3	NON
	Gynécologie -obstétrique + néonatalogie sans soins intensifs - type 2A	0	0	NON
	Gynécologie -obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs - type 2B	4	4	NON
	Gynécologie -obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs et réanimation néonatale - type 3	0	0	NON
VOSGES	Gynécologie-obstétrique - type 1	3	3	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie sans soins intensifs - type 2A	1	1	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs - type 2B	1	1	NON
	Gynécologie-obstétrique + néonatalogie avec soins intensifs et réanimation néonatale - type 3	0	0	NON

4- PSYCHIATRIE

- **Psychiatrie générale**

Territoire de Santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Hospitalisation complète	2	2	NON
	Hospitalisation de jour	4	4	NON
	Hospitalisation de nuit	2	1	OUI
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartements thérapeutiques	1	1	NON
	Centre de crise	0	0	NON
	Centre de post-cure	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Hospitalisation complète	8	7	OUI
	Hospitalisation de jour	11 à 13	12	OUI
	Hospitalisation de nuit	2	2	NON
	Placement familial thérapeutique	2	2	NON
	Appartements thérapeutiques	0 à 1	0	OUI
	Centre de crise	1	1	NON
	Centre de post-cure	1	1	NON
MOSELLE	Hospitalisation complète	10	10	NON
	Hospitalisation de jour	17 à 19	13	OUI
	Hospitalisation de nuit	3	3	NON
	Placement familial thérapeutique	3	3	NON
	Appartements thérapeutiques	1	1	NON
	Centre de crise	1	2	NON
	Centre de post-cure	1	0	OUI
VOSGES	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	8	8	NON
	Hospitalisation de nuit	2	2	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartements thérapeutiques	1	1	NON
	Centre de crise	0	0	NON
	Centre de post-cure	0	0	NON

▪ **Psychiatrie infanto-juvénile**

TERRITOIRE DE SANTE	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Hospitalisation complète	2 à 3	2	OUI
	Hospitalisation de jour	6 à 7	6	OUI
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	2	2	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	9 à 10	10	NON
	Hospitalisation de nuit	2	2	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
MOSELLE	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	10 à 13	10	OUI
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	2	2	NON
VOSGES	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	5 à 6	6	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON

5- SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

Territoire de santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables	
MEUSE	SSR Non Spécialisés	4 à 5	5	NON	
	Prise en charge des enfants/adolescents	1 en HDJ exclusive*	0	OUI en HDJ exclusive	
	MENTIONS SPECIALISEES	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	NON
		Affections du système nerveux	2	2	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	0	0	NON
		Affections de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
Affections des brûlés		0	0	NON	
MEURTHE ET MOSELLE	SSR Non Spécialisés	25 à 26	25	OUI	
	Prise en charge des enfants/adolescents	3	3	NON	
	MENTIONS SPECIALISEES	Affections de l'appareil locomoteur	3 dont 1 enfant	3 dont 1 enfant	NON
		Affections du système nerveux	3 dont 1 enfant	3 dont 1 enfant	NON
		Affections cardio-vasculaires	1	1	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	3	NON
		Affections onco-hématologiques	1	0	OUI
Affections des brûlés		1 enfant	1 enfant	NON	

*HDJ : hospitalisation de jour

Territoire de santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables	
MOSELLE	SSR Non Spécialisés	30	30	NON	
	Prise en charge des enfants/adolescents	6 en HDJ exclusive*	5	OUI en HDJ exclusive*	
	MENTIONS SPECIALISEES	Affections de l'appareil locomoteur	7	7	NON
		Affections du système nerveux	6	6	NON
		Affections cardio-vasculaires	2	2	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	1	1	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance	7	7	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1 adulte	1 adulte	NON
VOSGES	SSR Non Spécialisés	17 à 19	18	NON⁽¹⁾	
	Prise en charge des enfants/adolescents	3 dont 1 en HDJ exclusive*	2	OUI en HDJ exclusive*	
	MENTIONS SPECIALISEES	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	NON
		Affections du système nerveux	2	2	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestif, métabolique, endocrinien	3 dont 1 enfant	3 dont 1 enfant	NON
		Affections liées aux conduites addictives	0	0	NON
		Affections de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
Affections des brûlés		0	0	NON	

*HDJ : hospitalisation de jour

⁽¹⁾ : Implantation libérée suite à un regroupement – Offre de soins inchangée laquelle répond aux besoins de santé

6- SOINS DE LONGUE DUREE

Territoire de santé	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	4	4	NON
MEURTHE ET MOSELLE	10	11*	NON
MOSELLE	15	14	OUI
VOSGES	6	6	NON

*Regroupement d'ES sur 1 seul site

7- ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE, PAR VOIE ENDOVASCULAIRE, EN CARDIOLOGIE

Territoire de santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Activité 1	0	0	NON
	Activité 2	0	0	NON
	Activité 3	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Activité 1	2	2	NON
	Activité 2	1	1	NON
	Activité 3	3	3	NON
MOSELLE	Activité 1	2	2	NON
	Activité 2	0	0	NON
	Activité 3	2	2	NON
VOSGES	Activité 1	0	0	NON
	Activité 2	0	0	NON
	Activité 3	0	0	NON

Activité 1 : Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation, y compris la pose de dispositifs de prévention de la mortalité liée à des troubles du rythme

Activité 2 : Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant y compris les éventuelles réinterventions à l'âge adulte sur les cardiopathies congénitales, à l'exclusion des actes réalisés en urgence

Activité 3 : Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

8- TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE

Territoire de santé	Modalités de traitement de l'hémodialyse	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Hémodialyse en centre	1	1	NON
	Unité de dialyse médicalisée	2	2	NON
	Unité d'autodialyse	2	2	NON
	Dialyse à domicile	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Hémodialyse en centre	5 dont 1 centre pour enfants	5 dont 1 centre pour enfants	NON
	Unité de dialyse médicalisée	4	4	NON
	Unité d'autodialyse	4	4	NON
	Dialyse à domicile	1 à vocation régionale	1 à vocation régionale	NON
MOSELLE	Hémodialyse en centre	4	4	NON
	Unité de dialyse médicalisée	7	7	NON
	Unité d'autodialyse	7	7	NON
	Dialyse à domicile	1	1	NON
VOSGES	Hémodialyse en centre	1	1	NON
	Unité de dialyse médicalisée	4 dont 1 saisonnière	3*	NON
	Unité d'autodialyse	4	4	NON
	Dialyse à domicile	0	0	NON

* un dossier, reconnu complet a été déposé lors de la précédente fenêtre. Il est en cours d'instruction.

9- ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL

- **Assistance médicale à la procréation :**
 - **Activités cliniques**

Territoire de Santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS -PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	2	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	0	OUI
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	2	2	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	NON
MOSELLE	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
VOSGES	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON

○ **Activités biologiques**

Territoire de Santé	Activités	Implantations prévues dans le	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	2	2	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	0	OUI
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	2	2	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	2	2	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	NON
MOSELLE	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	1	1	NON

	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
VOSGES	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON

- **Diagnostic prénatal**

Territoire de Santé	Activités	Implantations prévues dans le SROS -PRS	Nombre d'implantations	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Analyses de cytogénétique incluant la cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Analyses d'hématologie	0	0	NON
	Analyses d'immunologie	0	0	NON
	Analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Analyses de cytogénétique incluant la cytogénétique moléculaire	2	2	NON
	Analyses de génétique moléculaire	2	2	NON
	Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	1	NON

	Analyses d'hématologie	0	0	NON
	Analyses d'immunologie	0	0	NON
	Analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	3	3	NON
MOSELLE	Analyses de cytogénétique incluant la cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Analyses d'hématologie	0	0	NON
	Analyses d'immunologie	0	0	NON
	Analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
VOSGES	Analyses de cytogénétique incluant la cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Analyses d'hématologie	0	0	NON
	Analyses d'immunologie	0	0	NON
	Analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON

10- MEDECINE D'URGENCE

Territoire de santé	Modalités de prise en charge	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Structure des urgences	2	2	NON
	SAMU	1	1	NON
	SMUR	2	2	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Structure des urgences	9 dont 1 SU pédiatrique et 1 SU néonatale	9 dont 1 SU pédiatrique et 1 SU néonatale	NON
	SAMU	1	1	NON
	SMUR	8 dont 1 SMUR pédiatrique et 1 SMUR néonatal	8 dont 1 SMUR pédiatrique et 1 SMUR néonatal	NON
MOSELLE	Structure des urgences	8	7	OUI
	SAMU	1	1	NON
	SMUR et antennes SMUR	5 et 2 antennes	5 et 1 antenne	OUI pour 1 antenne exclusivement
VOSGES	Structure des urgences	5	5	NON
	SAMU	1	1	NON
	SMUR et antennes SMUR	4 et 2 antennes	4 et 2 antennes	NON

11- REANIMATION

Territoire de santé	Modalités de prise en charge	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Réanimation Adulte	1	1	NON
	Réanimation pédiatrique et pédiatrique spécialisée	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Réanimation Adulte	4	4	NON
	Réanimation pédiatrique et pédiatrique spécialisée	1	1	NON
MOSELLE	Réanimation Adulte	6	6	NON
	Réanimation pédiatrique et pédiatrique spécialisée	0	0	NON
VOSGES	Réanimation Adulte	1	1	NON
	Réanimation pédiatrique et pédiatrique spécialisée	0	0	NON

12- TRAITEMENT DU CANCER

13-

▪ Chirurgie des cancers : Adultes

Territoire de santé	Pathologies	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Digestives	2	2	NON
	Urologiques	1	1	NON
	Thoraciques	0	0	NON
	Mammaires	1 à 2	2	NON
	Gynécologiques	1	1	NON
	ORL et maxillo-faciales	0 à 1	1	NON
	Hors seuil exclusif	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Digestives	6 à 8	8	NON
	Urologiques	4 à 5	5	NON
	Thoraciques	2	2	NON
	Mammaires	4	4	NON
	Gynécologiques	4	4	NON
	ORL et maxillo-faciales	3	3	NON
	Hors seuil exclusif	1	1	NON
MOSELLE	Digestives	7 à 8	7	OUI
	Urologiques	7	7	NON
	Thoraciques	2	2	NON
	Mammaires	4 à 6	5	OUI
	Gynécologiques	3 à 4	3	OUI
	ORL et maxillo-faciales	4 à 5	5	NON
	Hors seuil exclusif	0	0	NON
VOSGES	Digestives	3 à 4	4	NON
	Urologiques	1 à 2	2	NON
	Thoraciques	1	1	NON
	Mammaires	2 à 3	2	OUI
	Gynécologiques	1	1	NON
	ORL et maxillo-faciales	0	0	NON
	Hors seuil exclusif	0	0	NON

- **Chirurgie des cancers :**
Enfants

Territoire de santé	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	1	1	NON
MOSELLE	0	0	NON
VOSGES	0	0	NON

- **Radiothérapie**
- **Curiéthérapie**
- **Radioéléments en sources non scellées**

Territoire de santé	Modalités		Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Radiothérapie	Adultes	0	0	NON
		Enfants	0	0	NON
	Curiéthérapie		0	0	NON
	Radioéléments en sources non scellées		0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Radiothérapie	Adultes	2	2	NON
		Enfants	1	1	NON
	Curiéthérapie		1	1	NON
	Radioéléments en sources non scellées		1	1	NON
MOSELLE	Radiothérapie	Adultes	2	2	NON
		Enfants	0	0	NON
	Curiéthérapie		1	1	NON
	Radioéléments en sources non scellées		1	1	NON
VOSGES	Radiothérapie	Adultes	1	1	NON
		Enfants	0	0	NON
	Curiéthérapie		0	0	NON
	Radioéléments en sources non scellées		0	0	NON

▪ **Chimiothérapie**

Territoire de santé		Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	ADULTES	1 à 2	2	NON
	ENFANTS	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	ADULTES	5 à 8	6	OUI
	ENFANTS	1	1	NON
MOSELLE	ADULTES	9 à 10	10	NON
	ENFANTS	0	0	NON
VOSGES	ADULTES	1 à 3	2	OUI
	ENFANTS	0	0	NON

EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES

Territoire de santé	Modalités	Implantations prévues dans le SROS-PRS	Nombre d'implantations autorisées	Demandes nouvelles recevables
MEUSE	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Autre analyse de biologie médicale permettant d'obtenir des informations équivalentes à celles obtenues par les analyses AC ou AGM	0	0	NON
MEURTHE ET MOSELLE	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	2	2	NON
	Analyses de génétique moléculaire	3	3	NON
	Autre analyse de biologie médicale permettant d'obtenir des informations équivalentes à celles obtenues par les analyses AC ou AGM	1	1	NON
MOSELLE	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	1	1	NON
	Autre analyse de biologie médicale permettant d'obtenir des informations équivalentes à celles obtenues par les analyses AC ou AGM	0	0	NON
VOSGES	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	2	2	NON
	Autre analyse de biologie médicale permettant d'obtenir des informations équivalentes à celles obtenues par les analyses AC ou AGM	0	0	NON

B - Bilan des objectifs quantifiés relatifs aux équipements matériels lourds implantés dans l'ex-région Lorraine au 31 décembre 2016

1- Scanographes à utilisation médicale

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS En nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Meurthe et Moselle	16	16	NON
Meuse	2	2	NON
Moselle	15	15	NON
Vosges	6	6	NON

2- Appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS En nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Meurthe et Moselle	18 dont 4 ostéoarticulaires	17 dont 3 ostéoarticulaires	OUI 1 ostéoarticulaire
Meuse	3 dont 1 ostéoarticulaire	3 dont 1 ostéoarticulaire	NON
Moselle	14 dont 1 ostéoarticulaire	14 dont 1 ostéoarticulaire	NON
Vosges	6 dont 1 ostéoarticulaire	6 dont 1 ostéoarticulaire	NON

3- Caméras à scintillation munies ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, caméras à positons

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Meurthe et Moselle	8	8	NON
Meuse	0	0	NON
Moselle	8	8	NON
Vosges	2	2	NON

4- Tomographes à émission positons

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Meurthe et Moselle	4	4	NON
Meuse	0	0	NON
Moselle	2	2	NON
Vosges	0	0	NON

5- Caisson hyperbare

Territoire de santé	Objectifs quantifiés SROS-PRS en nombre d'appareils	Nombre d'appareils autorisés	Demandes nouvelles recevables
Meurthe et Moselle	0	0	NON
Meuse	0	0	NON
Moselle	0	0	NON
Vosges	0	0	NON